

La question de fond

Publié le 1 juin 2015
Abbé Christian Bouchacourt
3 minutes

Abbé Christian Bouchacourt,
Supérieur du District de France

Lorsque la Fraternité Saint-Pie X a l'occasion d'exposer ses difficultés vis-à-vis de certaines nouvelles doctrines apparues depuis le concile Vatican II, il se passe un phénomène étonnant. Pour expliquer ses réticences sur tel point, en effet, la Fraternité Saint-Pie X propose à ses interlocuteurs **des textes du Magistère antérieur** qui, de l'avis de la Fraternité Saint-Pie X, lient définitivement la conscience catholique et paraissent donc rendre très difficile l'adhésion à cette nouvelle doctrine.

En présentant ces objections, la Fraternité Saint-Pie X attend les deux seules réponses logiques. Première réponse possible : ces textes ne sont pas ce que vous croyez, ne sont pas vraiment des textes du Magistère, ne disent pas réellement ce qu'ils semblent dire, ne sont que des textes de circonstance. Deuxième réponse possible : ces textes sont des textes pérennes du Magistère, ce qui entraîne que les affirmations nouvelles doivent être interprétées dans le sens des documents antérieurs.

Quelques rares interlocuteurs, certes, se montrent intéressés par l'exposé de ces difficultés doctrinales. Mais ce qui se passe le plus ordinairement c'est, après l'exposé de la Fraternité Saint-Pie X, soit carrément un désintérêt, soit au minimum une incompréhension de ce que nous nous attachions à ces textes anciens comme à des phares de vérité pour l'époque actuelle. On sent que l'interlocuteur veut passer à autre chose, qu'il a comme l'impression de gaspiller son temps. Et, finalement, la discussion se bloque, se perd dans les sables.

Je ne puis évidemment parler à la place des autres mais, là où la Fraternité Saint-Pie X voit dans la parole magistérielles d'un pape du XIXe siècle (par exemple) une question de vérité intangible, il me semble déceler chez nos interlocuteurs une difficulté, voire une quasi-impossibilité d'assumer cette valeur de vérité intangible.

Tout paraît se passer « comme si », pour nos contradicteurs, ces affirmations magistérielles antérieures avaient certes eu du sens lorsqu'elles avaient été proclamées, mais auraient aujourd'hui perdu ce sens de vérité, englobées désormais (je suppose) dans une synthèse adaptée à notre époque.

Le fond de la difficulté entre la Rome actuelle et la Fraternité Saint-Pie X n'est donc pas premièrement, me semble-t-il, une question pratique (le statut canonique, etc.), ni même des points doctrinaux déterminés (la liberté religieuse, etc.), mais plutôt cette attitude vis-à-vis de la vérité, intangible ou évolutive, d'une affirmation passée du Magistère.

Je crois que c'est dans cette direction qu'il faut maintenant travailler tous ensemble, faute de quoi l'incompréhension de fond rendra toute discussion inutile.

Abbé Christian BOUCHACOURT, Supérieur du District de France de la **FSSPX**

Source : **Lettre à Nos Frères Prêtres n° 65**